



4000 postes supprimés !

L'heure est à la mobilisation de toutes et tous Pour l'avenir de Pôle emploi, de nos Missions et de nos Métiers

Le Directeur Général aurait annoncé dans le cadre d'une convention des « managers » la suppression de 4000 postes d'ici 2022. Madame Pénicaud, Ministre du Travail, justifie sur France Inter ces suppressions d'emplois. Cette information n'est une surprise pour personne.

En effet, la Direction Générale de Pôle emploi applique à la lettre les préceptes définis par le gouvernement dans le cadre de son projet CAP 2022 pour toute la fonction publique : restrictions budgétaires, diminutions de postes (120 000 d'ici 2022) et plan de départs volontaires, accroissement du recours à des contrats courts et à la précarité, abandon de missions publiques - privatisations - transfert de missions aux Collectivités Territoriales.

Pire, le projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022 prévoit une baisse de 4 Mds d'euros du budget du Ministère du Travail dont dépend Pôle emploi.

Enfin, le budget de l'UNEDIC va être réduit suite à l'annonce de la suppression des cotisations sociales salariales d'assurance chômage transférées vers la CSG. Or les recettes de l'UNEDIC, depuis la création de Pôle emploi, participent à hauteur de 70% au budget de Pôle emploi !

Le gouvernement a annoncé combler de façon temporaire ce manque à gagner en transférant les recettes issues de la CSG vers le budget de Pôle emploi mais dans le même temps l'État baisse de 50 millions sa dotation à Pôle emploi !

L'avenir même de Pôle emploi comme opérateur public de l'État est menacé.

Dès cette année, les emplois supprimés - 297 Équivalents Temps Plein Travaillés et 1380 Contrats aidés (qui exerçaient des activités d'agents titulaires) - impactent fortement le réseau des agences de proximité, accroissent la dégradation continue de nos conditions de travail, réduisent nos missions au service des besoins des usagers. Le « recrutement » de 3200 collègues en Service Civique, travailleurs précaires sans contrat de travail et non-salariés de Pôle emploi, ne sauraient palier des emplois de titulaires qualifiés.

Le transfert de 800 conseillers supplémentaires de l'accompagnement vers les missions de contrôle des chômeurs (déjà en discussion au Comité Central d'Etablissement) – associé à la mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui a réduit considérablement notre mission d'indemnisation (40% des conseillers en charge d'une mission d'indemnisation ont dû cesser cette activité) témoignent d'une volonté gouvernementale de démanteler Pôle emploi vers plus de privatisation ou de régionalisation et notamment nos missions auprès des usagers : conseil et accompagnement des travailleurs privés d'emploi et des entreprises.

Comme pour toute la Fonction Publique qui est percutée par ces orientations, la CGT Pôle emploi appelle d'ores et déjà tous les agents de Pôle emploi à la grève le 22 Mai pour s'opposer aux suppressions de postes en cours et à venir, réaffirmer le bien fondé de nos missions publiques au service des usagers, obtenir l'arrêt de la sous-traitance, exiger la revalorisation de nos salaires et traitements.

Paris, le 7 mai 2018

En grève le 22 mai 2018 !